

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Haiti-Aristide-veut-rentrer-chez-lui-et-il-accuse-la-France-de-complicite>

-Haïti-Aristide veut « rentrer » chez lui et il accuse la France de complicité

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : vendredi 5 mars 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Agence France-Presse

Paris, Le jeudi 04 mars 2004

L'ex-président haïtien, Jean-Bertrand Aristide, a affirmé qu'il voulait « rentrer » chez lui car « il n'y a pas eu démission formelle selon les normes », dans un entretien téléphonique enregistré avec un proche.

« Il y a un papier qui a été signé pour éviter un bain de sang, mais il n'y a pas eu une démission formelle selon les normes », a-t-il déclaré à ce proche et écrivain français spécialiste d'Haïti, Claude Ribbe.

Pour l'ancien président haïtien, cet « enlèvement politique était le prix à payer pour éviter un bain de sang ». « S'il faut faire une escale en Afrique du Sud, je le ferai, avant de rentrer chez moi », a-t-il ajouté.

Aristide a d'autre part accusé la France de « complicité dans son enlèvement politique » avec les États-Unis, en affirmant que Paris avait agi en rétorsion à sa demande de restitution de la « dette de l'indépendance ». « C'est plus que clair, j'avais demandé au nom de la nation la restitution de cette dette, à laquelle on avait droit », a-t-il poursuivi.

« De leur côté, ils (les Français) ont répondu par la méchanceté, par la persécution, par la désinformation systématique, par leur complicité dans cet enlèvement politique », a ajouté M. Aristide, depuis Bangui où il a été transporté le 29 février.

Départ d'Aristide : Washington rejette l'idée d'une enquête

Agence France-Presse, Washington

Les États-Unis ont rejeté l'idée d'une enquête sur les conditions controversées du départ en exil dimanche de l'ancien président haïtien Jean-Bertrand Aristide.

« Il n'y a rien sur quoi enquêter, nous n'encourageons pas une enquête et nous ne pensons qu'il y en ait besoin », a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

« Il n'y a pas eu de kidnapping, pas eu de coup, pas eu de menaces », a-t-il assuré.

Il a suggéré que les États-Unis avaient rendu service à M. Aristide, dont la sécurité personnelle devenait de plus en plus précaire face aux avancées des rebelles. « Nous avons fini par le secourir en le faisant sortir du pays alors qu'il aurait très certainement dû affronter des violences », a-t-il déclaré.

La polémique sur le départ de M. Aristide organisé par les États-Unis a redoublé avec des demandes d'enquêtes indépendantes de la communauté des pays des caraïbes (Caricom) et de la ministre sud-africaine des Affaires étrangères Nkosazana Dlamini-Zuma.

En pleine campagne présidentielle américaine, les démocrates du Congrès ont accusé l'administration républicaine de George W. Bush d'avoir contraint à l'exil l'ancien président haïtien, pourtant démocratiquement élu.

Arrivée de 120 militaires chiliens à Port-au-Prince

Agence France-Presse, Port-au-Prince

-Haïti-Aristide veut « rentrer » chez lui et il accuse la France de complicité

Un premier contingent de 120 militaires chiliens est arrivé à Port-au-Prince pour se joindre à la force internationale de paix en Haïti, a constaté un journaliste de l'AFP. Les militaires ont débarqué d'un Boeing 707 qui avait quitté la veille Santiago.

L'ambassadeur chilien en Haïti, Marcel Young, a précisé à l'aéroport qu'il s'agissait « de forces spéciales qui allaient être incorporées dans des unités composées de militaires américains, canadiens et français ». La création de la force internationale en Haïti a été approuvée dimanche par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le contingent chilien pourrait à terme atteindre 340 soldats. La mission exacte de ces militaires doit encore être précisée en coordination avec les autres forces déployées à Port-au-Prince, mais elle pourrait inclure « la protection de zones clé, des patrouilles, l'aide humanitaire », a déclaré le général chilien Jose Miguel Piazzi à l'AFP.

La décision du président chilien Ricardo Lagos d'envoyer des troupes dès mercredi à Haïti pour participer à la force internationale de paix a suscité une controverse au Chili où les opposants de droite la dénoncent comme « précipitée ». Le débat s'est envenimé après que l'ex-président Jean Bertrand Aristide ait affirmé avoir été victime « d'un coup d'État » et « d'un enlèvement moderne » en étant poussé par les États-Unis à quitter le pouvoir et son pays.

Ces affirmations ont suscité des doutes au Chili sur la légitimité de la force internationale envoyée en Haïti.

Le Centrafrique prêt à offrir l'asile "permanent" d'Aristide

Associated Press, Bangui

La République centrafricaine est prête à accorder un asile permanent à Jean-Bertrand Aristide, si le président haïtien déchu, arrivé lundi à Bangui, en fait la demande, a déclaré jeudi le ministre centrafricain des Communications, Parfait Mbaye.

« Je ne peux pas dire de façon définitive si M. Aristide va rester ici ou s'il va partir, mais s'il nous le demande, nous ne lui refuserons pas », a-t-il déclaré.

« Le pays traverse une situation financière très difficile », a ajouté Parfait Mbaye. « Je suis convaincu que la communauté internationale (...) prendra également cet aspect en compte », a-t-il dit, laissant entendre que le Centrafrique espérait une aide financière de la communauté internationale pour un séjour permanent de Jean Bertrand Aristide.

Depuis son arrivée, les autorités centrafricaines ont dit que Jean-Bertrand Aristide ne séjournerait que quelques jours à Bangui, le temps qu'il trouve un pays qui lui accorde un asile définitif.

Fréquemment citée comme la future terre d'asile du président haïtien déchu, l'Afrique du Sud a fait savoir qu'elle n'était pas opposée sur le principe à accueillir Aristide, tout en précisant n'avoir pas reçu pour le moment de demande de sa part.